

Ucrete Primer RG

Primaire à base de résine polyuréthane à hautes performances thixotrope

Description

Ucrete Primer RG est un primaire à base de résine polyuréthane à hautes performances bicomposante, thixotrope, à faibles émissions de COV.

Domaines d'utilisation

Ucrete Primer RG sert à préparer les supports béton avant l'application du revêtement vertical Ucrete RG. Il réduit la porosité du support béton et donne une surface visqueuse qui aide à l'application verticale de Ucrete RG.

Propriétés

- Respecte l'environnement
 - Non contaminant
 - Faibles émissions de COV selon AFSSET
- Sécurité
 - Point éclair > 220° C
- Application simple au rouleau ou à la brosse
- Economique, consommation < 200 g/m².
- S'applique sur support poreux ou non-poreux
- Application sur béton jeune (7 jours)
- Possibilité d'application immédiate de Ucrete RG sur Ucrete Primer RG (frais sur frais).
- D.P.U : 10 min
- Temps ouvert : 1 heure (+ 20° C)

Mise en oeuvre

Préparation du support

Les supports suivants sont adaptés à la pose des revêtements Ucrete, sous-entendu que la préparation du support a été faite dans les règles de l'art :

- Chape incorporée en béton (min C25/30) selon la norme DIN 1045, exception faite des chapes légères
- Chape en ciment modifiée par des polymères (min CT-C25) adhérente, lissée mécaniquement épaisseur minimale 30 mm selon la norme EN 13813
- Chape désolidarisée (sur couche de séparation) ou flot tante, armée, modifiée par des polymères, lissée mécaniquement avec une épaisseur > 60 mm (min CT-C25) selon la norme EN 13813
- Surface Terrazzo à base ciment
- Revêtements Ucrete déjà existants

Les supports destinés à être recouverts, jeunes ou anciens, doivent être solides, portants, légèrement rugueux, exempts de laitance et d'éléments friables, ainsi que toute substance susceptible de nuire à l'adhérence tels que graisse, huile, résidus de colle, de peinture, etc...

Un traitement mécanique du support par grenailage est indispensable. Après cette préparation, la résistance à l'arrachement du support doit être supérieure à 1,5 N/mm² (mesurée, par exemple, avec un appareil Herion, vitesse de traction 100 N/s) et la résistance à la compression > à 25 N/mm².

L'humidité du béton ne doit pas être supérieure à 7 % (mesurée, par exemple avec un appareil CM).

La température du support doit être au minimum supérieure de + 3° C au point de rosée.

Mélange

Verser le contenu des bidons des Parties 1, 2 et 3 dans un récipient propre de 5 litres et mélanger pendant 1 à 2 minutes, à l'aide d'un mélangeur à vitesse lente (300 tours/minute).

La durée pratique d'utilisation est de 10 minutes. Plusieurs kits peuvent être mélangés ensemble mais ne pas préparer plus que la quantité applicable en 10 minutes ou recouvrable en 1 heure.

L'application doit se faire à une température comprise entre + 16° C et + 22° C, et à une humidité relative de 85% max. Ne pas appliquer sur support humide. Ne pas appliquer en présence de condensation ou risque de condensation avant la fin de la polymérisation du film. Appliquer le mélange sur des surfaces verticales à l'aide d'une brosse pour s'assurer d'une bonne régularité de la pose.

Ne surtout pas utiliser Ucrete Primer RG pour des applications horizontales. S'assurer qu'une quantité suffisante du mélange est utilisée de façon à bien compenser l'absorption du support et laisser une couche de primaire en surface.

Une fois le primaire appliqué, Ucrete RG peut être mis en oeuvre.

La température affectera fortement la durée de temps ouvert. Une température élevée aura pour conséquence de

Ucrete Primer RG

diminuer le temps ouvert du Primer RG.

Si la couche de Ucrete Primer RG n'est pas recouverte par Ucrete RG dans un délai de une heure, il faudra la laisser polymériser complètement (1+ h à + 20° C) et passer une seconde couche de Ucrete Primer RG.

Les surfaces de Ucrete Primer RG laissées non-recouvertes pendant plus de 48 heures, devront être de nouveau préparées mécaniquement avant d'appliquer une nouvelle couche de Ucrete Primere RG (prendre soin de respecter les conditions de température et d'humidité mentionnées précédemment).

Consommation

La consommation est fortement liée à la rugosité, la porosité et la température du support. Les données suivantes peuvent être utilisées à titre indicatif.

	kg/m ²	m ² /unité
Consommation	0,15 à 0,20	7 à 9

Nettoyage de outils

Les outils réutilisables doivent être soigneusement nettoyés immédiatement après usage.

Stockage

Les produits se conservent dans leur emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la chaleur, du soleil et de l'humidité, à des températures comprises entre + 15° C et + 25° C.

Durée de vie

Voir dates de péremption sur les emballages.

Conditionnement

Ucrete Primer RG est livré en kit de 1,43 kg.

Partie 1	Bidon de 0,56 kg
Partie 2	Bidon de 0,57 kg
Partie 3	Sac de 0,30 kg

Précaution d'emploi

Dans son état durci, Ucrete Primer RG n'a pas d'effet physiologique connu. Lors de sa mise en œuvre les mesures de protection suivantes sont indispensables :

- Eviter de respirer les vapeurs
- Eviter tout contact direct avec la peau
- Porter des gants et des lunettes de protection
- En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin

Lors de la mise en oeuvre et la pose, ne pas manger , ne pas fumer et se tenir éloigné de toute source d'ignition

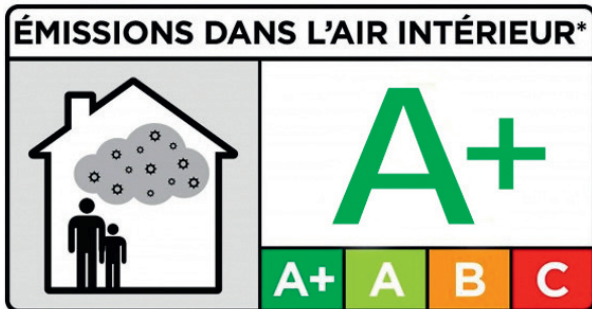
Les informations sur les dangers particuliers et les conseils de sécurité se trouvent dans nos fiches de données de sécurité. Vous y trouverez également les informations relatives au transport et à l'élimination des déchets.

Directive européenne 2004/42 (Directive Decopaint)

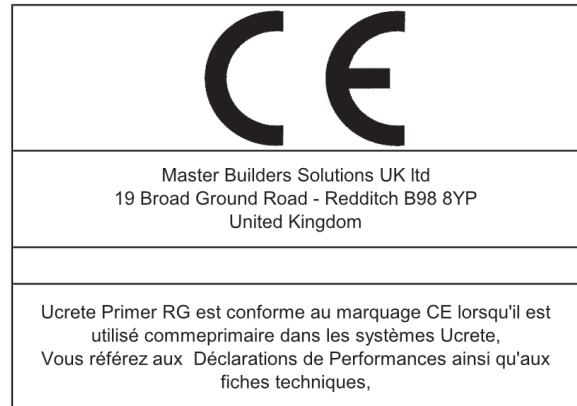
Ucrete Primer RG est conforme à la directive Européenne 2004/42/EG (directive Deco-paint) et contient moins de COV que la limite autorisée (stage 2, 2010).

En accord avec la directive Européenne 2004/42, la quantité de COV maximale acceptable pour un produit de catégorie IIA / j type sb est de 500 g/l (Limite: stage 2, 2010). La quantité de COV de Ucrete Prime RG est < 500 g/l.

Ucrete Primer RG



*Informations sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Master Builders Solutions France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie HDI Gerling France. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société d'assurances HDI Gerling Allemagne.

Master Builders Solutions France SAS
 Z.I. Petite Montagne Sud - 10, Rue des Cévennes - 91090 LISSES
 Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 www.master-builders-solutions-fr.fr

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci. L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences Master Builders Solutions France SAS

Conformément à la réglementation en vigueur, nos Fiches de Données de Sécurité (FDS) sont transmises automatiquement (par courrier postal ou électronique) aux clients livrés. En dehors de cette situation, contacter votre chargé de Clientèle pour tout autre besoin de FDS.